Atelier artisanal de fraude électorale !

La CGT Pénitentiaire

La CGT a appris que des responsables de l'UFAP passaient dans les établissements de la région parisienne pour faire remplir des formulaires de demande de vote par correspondance. Sauf qu'au lieu de demander à ce que le matériel de vote arrive au domicile de l'agent, **tous les formulaires renvoient à la même boîte postale** (devinez qui en est le propriétaire…).

Pour être clair, UFAP organise la collecte régionale des bulletins de vote pour s'assurer du devenir des votes des agents. Sauf que tous les textes sont clairs : le vote par procuration est interdit, et toute tentative en ce sens est considérée comme une fraude, et à juste titre. En effet, **ce système est source d'abus permettant aux organisations malhonnêtes d'organiser des « récoltes de vote »** bien loin de l'esprit démocratique des élections professionnelle.

La CGT Pénitentiaire a dénoncé cette magouille ce matin à la direction de l'administration pénitentiaire, qui semble prête à couvrir UFAP, ce qui n'étonnera personne. Nous avons donc demandé au ministère de faire cesser cette tentative de fraude, et averti la fonction publique. Nous attendons désormais que l'administration prenne ses responsabilités.

En attendant, nous tenons à avertir les agents de cette manœuvre, et nous demandons à tous les collègues de ne pas tomber dans le panneau. Ne vous faites pas confisquer votre vote ! Ne soyez pas complice d'une grossière combine ! Quand une organisation syndicale tombe aussi bas, c'est qu'elle n'a rien à proposer…

Montreuil, le 7 octobre 2011

263, rue de Paris - Case 542 - 93514 Montreuil cedex - Tel : 01.48.18.82.42 ou 82.32 ou 32.56
Fax : 01.48.18.82.50 E-mail : ugsp@cgt.fr Site internet : www.ugsp-cgt.org